

DOSSIER DE PRESSE

Mardi 10 septembre

La CREA pour le « Zéro Phyto »

La CREA avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) accompagnent les communes volontaires dans la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces publics.

Faire évoluer l'entretien des espaces verts

La volonté de changer ses pratiques est né d'un constat : l'entretien des zones non agricoles représente moins de 10% de la consommation française de produits phytosanitaires... mais jusqu'à 40% de la pollution des eaux. En conclusion, la pratique d'entretien des espaces verts est mauvaise.

Pour réagir, la CREA lance un programme d'actions pour la mise en œuvre de gestion différenciée avec **deux enjeux majeurs : protéger la ressource en eau et développer la biodiversité urbaine et périurbaine.**

Ce programme s'adresse aux communes membres de la CREA, volontaires pour s'engager vers le « zéro phyto », c'est à dire une gestion des espaces verts sans traitement chimique. La CREA, en partenariat avec la FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), accompagneront les communes pour définir un plan d'entretien des espaces verts et un plan de désherbage, former et accompagner les agents...

La mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts fonctionne, pour preuve la ville de Rennes qui la pratique depuis une trentaine d'années a doublé les surfaces gérées sans augmenter le personnel, tout en abandonnant les pesticides.

La CREA pour le « Zéro Phyto »

La CREA se veut exemplaire

La gestion des espaces publics (espaces verts et voiries) est aujourd'hui confrontée à un triple enjeu: la préservation de la ressource en eau, la protection et le développement de la biodiversité et la rationalisation des coûts et des moyens humains.

En 2012, la CREA a réalisé des tests de gestion différenciée sur certains de ses espaces verts lui ayant permis de réaliser une économie d'environ 50 000 €.

Depuis 2013, elle généralise petit à petit ce mode de gestion à l'ensemble des 300 espaces verts de la Communauté, soit environ 135 ha. Pour y parvenir, un plan de gestion cartographié a été réalisé pour chacun des 300 sites.

Un accompagnement des communes volontaires

La CREA, avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) proposent l'accompagnement des Communes volontaires dans la mise en œuvre de la gestion différenciée des espaces verts selon les modalités suivantes:

- Présentation de la démarche aux élus et services techniques de la Commune,
- Recensement des sites, audit phytosanitaire et diagnostic de la gestion appliquée,
- Visite sur le terrain et définition des contraintes techniques avec les services techniques,
- Cartographie des plans de gestion, plans de désherbage, et rédaction du rapport contenant les préconisations de gestion et les moyens d'adaptation,
- Restitution aux services techniques et aux élus des Commune.

La première commune à manifester son intérêt est Saint-Jacques-sur-Darnétal qui voit dans ce plan le moyen de prolonger avec efficacité une démarche déjà initiée. Mais d'autres communes suivent : Oissel, Montmain, Roncherolles-sur-le-Vivier, Petit-Quevilly, Darnétal, Notre-Dame-de-Bondeville.

La CREA pour le « Zéro Phyto »

Un plan d'actions pour une agglomération « zéro pesticides en 2020 »

Après la mise en place d'une politique exemplaire en terme de gestion des espaces verts et l'accompagnement des communes volontaires, le prochain volet du plan d'actions de la CREA est **l'accompagnement des entreprises volontaires** pour leur proposer gratuitement une gestion différenciée et sans pesticides de leurs espaces verts.

Enfin, un programme de sensibilisation des particuliers est également en cours avec la création du Club des Jardiniers.

Son objectif est de diffuser les bonnes pratiques de jardinage durable par le biais de rencontres, d'échanges et d'invitations. Cette mobilisation des citoyens est par ailleurs indispensable pour mener à bien l'accompagnement du territoire de la CREA vers le « zéro pesticides ».

Contact

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse de la CREA
02 32 76 84 24 / 06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@la-crea.fr